

## PLAN DE COURS

# GGR-1051 : Création et mise en valeur des attraits touristiques

NRC 15347 | Hiver 2019

Mode d'enseignement : À distance
----------------------------------

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Appliquer à la création et au développement d'attraits touristiques les principes et les méthodes de la planification. Initier l'étudiant à la mise en valeur des attraits touristiques à l'aide de concepts et outils permettant une gestion de l'espace, du littoral et de lieux urbains, ruraux ou forestiers. Déterminer les besoins de la clientèle touristique visée et ses répercussions en matière d'espaces et de services. Transformer un site en attrait touristique et valoriser le paysage à l'intérieur d'une approche de marketing territorial.

Ce cours est offert à distance et est accessible sur [monportail.ulaval.ca](http://monportail.ulaval.ca). Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse [www.distance.ulaval.ca](http://www.distance.ulaval.ca). NOTE IMPORTANTE : Pour chaque cours offert à distance, veuillez vous assurer qu'il n'existe aucun conflit d'horaire entre vos examens car aucun accommodement ne sera accordé en cas de conflit d'horaire.

## Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 14 janv. 2019 au 26 avr. 2019

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=103421>

## Coordonnées et disponibilités

Pascale Marcotte, Ph.D.  
Professeure  
Pavillon Abitibi-Price, local 3149\_C  
[pascale.marcotte@ggr.ulaval.ca](mailto:pascale.marcotte@ggr.ulaval.ca)  
Tél. : 418-656-2131 poste 6822  
Télec. : 418-656-3960

Pascale Marcotte  
Professeure  
3149\_C  
[pascale.marcotte@ggr.ulaval.ca](mailto:pascale.marcotte@ggr.ulaval.ca)  
Disponibilités  
Merci de prendre rendez-vous par courriel.

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
But .....	4
Objectifs généraux .....	4
Approche pédagogique .....	4
Modalités d'encadrement .....	5
Charge de travail et calendrier .....	6
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	6
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>6</b>
<b>Évaluation et résultats</b> .....	<b>7</b>
Liste des évaluations .....	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	7
Description du site touristique .....	7
Grille d'évaluation d'un site touristique .....	7
Évaluation d'un site touristique .....	7
Examen final .....	8
Examen sous surveillance .....	8
Barème de conversion .....	8
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	9
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	9
Évaluation de l'enseignement .....	9
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation .....	9
Absence aux examens .....	10
Résultats .....	10
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>10</b>
Matériel obligatoire .....	10
Site web de cours .....	10
Spécifications technologiques .....	10
Portail thématique de la Bibliothèque .....	11
Qu'est-ce qu'un article scientifique ? .....	11
<b>Médiagraphie et annexes</b> .....	<b>11</b>
Médiagraphie .....	11
Annexes .....	11

# Description du cours

---

## Introduction

Ce cours de trois crédits a pour but l'apprentissage des concepts de la mise en valeur des attraits touristiques. Les problématiques, les concepts et les travaux de ce cours se rapporteront tous au milieu touristique.

Le cours Création et mise en valeurs des attraits touristiques (GGR-1051) s'inscrit à l'intérieur du certificat en tourisme durable. Ce cours initie l'étudiant à la mise en valeur des attraits touristiques à l'aide de concepts et outils permettant une gestion de l'environnement et de l'espace urbain, rural ou forestier. À travers ce cours, les étudiants seront initiés aux aspects méthodologiques d'un lieu et d'un espace touristique.

Ce plan de cours est un contrat entre vous et l'enseignant. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre. Si vous avez des commentaires ou des questions, veuillez contacter votre enseignant.

Remarque concernant la charge de travail : ce cours universitaire de premier cycle exige en moyenne 9 heures de travail par semaine.

Bonne lecture et bon cours !

## But

Appliquer à la création et au développement d'attraits touristiques les principes et les méthodes de la planification. Initier l'étudiant à la mise en valeur des attraits touristiques à l'aide de concepts et outils permettant une gestion de l'espace, du littoral et de lieux urbains, ruraux ou forestiers. Déterminer les besoins de la clientèle touristique visée et ses répercussions en matière d'espaces et de services. Transformer un site en attrait touristique et valoriser le paysage à l'intérieur d'une approche de marketing territorial.

## Objectifs généraux

Ce cours s'adresse aux étudiants qui seront appelés à travailler à la gestion, à l'évaluation, au développement de territoires, de sites et d'attraits touristiques. De façon plus précise, ce cours intègre des connaissances dans les champs de la géographie, du marketing et de l'aménagement du territoire. Ce cours analyse l'espace touristique, sa structuration en fonction d'objectifs associés à la qualité de l'expérience touristique.

---

### Objectifs spécifiques

À la fin de ce cours, l'étudiant aura :

- 1) acquis les connaissances, concepts et méthodes propres à la réalisation d'un site touristique dans le cadre d'un développement durable;
- 2) acquis des connaissances propres aux différents facteurs qui influencent les déplacements des touristes à travers un site touristique;
- 3) identifié les éléments qui influencent la transformation d'un site en attrait touristique;
- 4) utilisé adéquatement les outils associés à l'évaluation d'un site touristique afin de mesurer son potentiel d'attraction touristique;
- 5) identifié les acteurs impliqués dans la création, le développement et l'aménagement d'un site et d'un attrait touristique;
- 6) acquis un cadre d'analyse lui permettant d'évaluer le potentiel de développement et l'utilisation d'un espace urbain, rural ou forestier à des fins touristiques;
- 7) identifié les éléments associés aux équipements et aux espaces qui affectent l'expérience touristique.

## Approche pédagogique

Le cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation en classe ou par Internet. Le matériel didactique et la formule utilisés vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage axée sur la collaboration, la communication ainsi que le travail individuel ou d'équipe. Ces méthodes pédagogiques vous amèneront à gérer votre temps de manière flexible et structurée afin de respecter le rythme du cours. La visite du site internet du cours et les lectures obligatoires sont indispensables.

Durant ce cours, vous aurez à effectuer des lectures, à consulter des éléments multimédia, des sites Internet et à communiquer avec la professeure et les autres étudiants du cours. Voici la liste des activités d'apprentissage qui seront utilisées durant la session :

### **Présentations sous format PowerPoint**

Afin de synthétiser la matière, des présentations en classe ou sur Internet sous format PowerPoint illustrent les éléments théoriques ainsi que les explications pratiques des travaux de session. Vous devez prendre connaissances de ces présentations afin de participer aux forums de discussion, de réussir l'examen et les travaux de session.

### **Lectures obligatoires**

Une série de lectures provenant de livres, d'articles scientifiques ou de sites Web vous sera proposée afin de vous permettre d'assimiler les concepts du cours. Les lectures obligatoires sont nécessaires à la réussite de l'examen et des travaux de session. Elles vous permettront également d'approfondir vos réflexions à travers les forums de discussion.

### **Lectures complémentaires**

Des documents, sites Web ou lectures vous sont proposées afin d'approfondir le contenu du cours.

### **Sites Web**

La visite de ces sites Web est obligatoire et nécessaire pour la préparation de l'examen du cours. Ces sites peuvent illustrer un concept du cours ou contenir des exemples d'organisations ou d'entreprises associées aux concepts du cours.

### **Travaux**

Les travaux vous permettront d'établir un lien entre la théorie et la pratique. La réalisation de ces travaux vous permettra d'analyser de façon empirique les stimuli d'un site touristique.

### **Forums de discussion**

Que ce soit pour poser une question sur la matière ou participer à un débat, vous aurez à utiliser le forum de discussion. Les forums sont des endroits où les étudiants peuvent échanger entre eux ou avec la professeure.

### **Examen en salle sous surveillance**

Vous aurez à effectuer un examen final en salle. Cet examen sera développé à partir du contenu de ce cours.

---

Pour toutes questions relatives à la matière du cours et à son déroulement nous vous suggérons d'utiliser le forum de discussion. Le forum du cours *Création et mise en valeur des sites touristiques* a pour but de permettre aux étudiants inscrits à ce cours de communiquer, entre eux et avec la responsable, leurs opinions et questions sur différents sujets traités dans les modules du cours, lors des lectures ou des travaux de session. Donc il s'agit de commentaires pertinents sur un sujet précis, d'interrogations clairement exprimées, d'opinions personnelles bien argumentées, d'interventions suite aux questions ou commentaires de collègues. Ainsi vous pourrez recevoir des réponses des autres participants ou de la responsable qui agit à titre de médiateur ou répond en l'absence de réponse des autres participants. Si nécessaire, la responsable intervient, généralement, à l'intérieur de 48 heures lors des journées de semaine, mais en permettant avant tout aux autres participants de répondre ou d'argumenter.

Pour les questions d'ordre personnel, vous pouvez communiquer directement avec la professeure par courrier électronique (pascal.marcotte@ggr.ulaval.ca)

## **Modalités d'encadrement**

Nous vous suggérons de suivre le calendrier de travail proposé dans la section Calendrier. En adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous serez en mesure de respecter les échéances du cours, de partager des informations et de discuter avec les autres étudiants du cours, et de bénéficier d'une rétroaction de l'enseignante sur la matière en cours. La personne inscrite reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à remettre les travaux notés aux moments prescrits sous peine de sanction. De plus, elle s'engage à effectuer les examens aux moments prescrits.

L'enseignante vous fournira des rétroactions, notamment par sa présence aux discussions des forums, mais également par la remise des travaux de session ou la correction des examens. Bien sûr, vous pourrez communiquer avec votre enseignante par courriel pour lui poser des questions.

À travers les forums de discussion, l'enseignante proposera des débats et guidera la classe dans sa démarche de résolution de problèmes. Il est important de prendre conscience que la réponse aux questions posées par courriel électronique ou sur le forum ne sera pas instantanée. L'enseignante ne répondra pas nécessairement à toutes les questions du forum, mais elle consultera tous les messages. Certaines questions du forums doivent être répondues par les étudiants. Vous êtes invités à soumettre des questions ou des réponses à travers les forums.

Remarque par rapport à l'encadrement : L'enseignante lira tous les messages sur les forums. L'enseignante visitera le site du cours 4 fois par semaine. Les réponses aux courriels personnels seront effectuées 2 fois par semaine. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et vos commentaires. Par exemple, vous êtes invités à spécifier le nom des documents ainsi que les pages sur lesquelles portent vos questions. De plus, les questions transmises par courriel doivent être rédigées avec clarté et précision.

## Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert en classe sur une session de 15 semaines. La somme de travail exigée pour l'étude des modules, les lectures obligatoires, les travaux de session et la réalisation de l'examen final est d'environ 135 heures par session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est d'environ 9 heures.

Les dates des activités (lectures, remises des travaux) sont détaillées sous l'onglet "Contenu et activités".

Notez que l'ordre de présentation des modules pourrait varier en fonction de la présence d'un conférencier ou d'une visite sur le terrain.

## Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Ce cours participe à un projet de Conception universelle de l'apprentissage. N'hésitez pas à communiquer avec la professeure.

## Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">Cours 1 : Présentation du plan de cours et Introduction</a>	
<a href="#">Cours 2 : Comportement du touriste dans l'espace</a>	
<a href="#">Cours 3 : Comportement du touriste et stimuli de l'environnement</a>	
<a href="#">Cours 4 : Espace et attrait touristique</a>	
<a href="#">Cours 5 : Expérience et immersion</a>	
<a href="#">Cours 6 : Attractivité du territoire</a>	
<a href="#">Cours 7 : Déplacements sur un site touristique</a>	
<a href="#">Cours 8 : Déplacements sur un site touristique</a>	
<a href="#">Cours 9 : Semaine de lecture</a>	

<a href="#">Cours 10 : Aménagement touristique</a>	
<a href="#">Cours 11 : Signalisation touristique</a>	
<a href="#">Cours 12 : Aménagement d'un littoral urbain : étude de cas</a>	
<a href="#">Cours 13 : Aménagement touristique et accessibilité universelle</a>	
<a href="#">Cours 14 : Images touristiques et aménagement</a>	
<a href="#">Examen final</a>	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluation et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Description du site touristique	Dû le 8 févr. 2019 à 23h59	En équipe	10 %
Grille d'évaluation d'un site touristique	Dû le 8 mars 2019 à 23h59	En équipe	25 %
Évaluation d'un site touristique	Dû le 26 avr. 2019 à 23h59	En équipe	35 %
Examen final	À déterminer	Individuel	30 %

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Description du site touristique

Date de remise : 8 févr. 2019 à 23h59

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :  
Voir le fichier joint

Fichiers à consulter :  [GGR-1051 T1 Description du site.docx](#) (65,34 Ko, déposé le 12 janv. 2019)

#### Grille d'évaluation d'un site touristique

Date de remise : 8 mars 2019 à 23h59

Mode de travail : En équipe

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Fichiers à consulter :  [GGR-1051 T2 grille d'évaluation.docx](#) (126,21 Ko, déposé le 3 janv. 2019)

#### Évaluation d'un site touristique

Date de remise : 26 avr. 2019 à 23h59

Mode de travail : En équipe

Pondération : 35 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : Vous pouvez réaliser ce travail de session individuellement ou en équipe.

Le travail de session consistera à réaliser une évaluation d'un site touristique. C'est à partir de la grille d'évaluation des stimuli de l'environnement que les étudiants devront évaluer le site, produire une analyse et formuler des recommandations afin d'accroître le comportement d'approche.

Fichiers à consulter :  [GGR-1051 T3 Évaluation du site 2019.docx](#) (68,34 Ko, déposé le 3 janv. 2019)

---

## Examen final

Titre du questionnaire : [Examen GGR-1051 Décembre 2019](#)

Période de disponibilité : À déterminer

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Directives : Pendant la séance d'examen :

Vous pouvez utiliser vos notes de cours et toute documentation "écrite" associée à l'apprentissage du cours GGR-1051.

L'examen se réalise individuellement.

Vous ne pouvez pas emprunter les notes de cours, la documentation ou l'ordinateur d'un autre étudiant.

Vous ne pouvez communiquer, sous aucun prétexte, avec les autres étudiants.

L'examen est d'une durée de 2h50 heures. Vous n'avez pas une minute de plus. À la fin de cette période, l'étudiant qui ne soumet pas son examen obtiendra automatiquement 0/30.

Ne recopiez pas intégralement le contenu des diapositives du cours ou de vos documents sans expliquer vos réponses - selon votre propre vision.

Vous devez démontrer que vous maîtrisez la matière du cours. En résumé, vous pouvez citer des extraits d'un texte (dans ce cas, indiquez la page et le texte), mais vous devez en plus expliquer votre réponse dans vos propres mots.

## Examen sous surveillance

L'examen final se fait individuellement et aura lieu à la quizième semaine de la session. Lors de cet examen en salle, les étudiants peuvent utiliser les notes de cours et la documentation (ex. le recueil de textes associés au cours, le contenu des forums de discussion). L'examen final se base sur les notes de cours, les sites Internet, les lectures obligatoires disponibles sur le site Internet du cours, le contenu des forums de discussion et les concepts associés aux travaux de session. L'examen final couvre l'ensemble de la session et sera d'une durée de 2h50. Cet examen sera développé à partir du contenu de ce cours. Consultez le module 15 du site Internet du cours afin d'obtenir de plus amples informations à ce sujet.

## Barème de conversion





Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Retard motivé : Z

Cours non complété : E (échec)

Note retardée par le professeur : M

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement\\_disciplinaire\\_a\\_l\\_intention\\_des\\_etudiants\\_CA-2016-91.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire_a_l_intention_des_etudiants_CA-2016-91.pdf)

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/reglement-des-etudes-2014.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-2014.pdf), entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

## Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15 % pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0,5 %) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiant non francophones fera l'objet d'une considération particulière.

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

## Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université peut procéder à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

## Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard : HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S

- Texas Instrument : TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriquée), BA35
- Sharp : EL-531\*, EL-535-W535, EL-W535X, EL-546\*, EL-510 R, EL-520\*  
\* Peu importe les lettres qui suivent le numéro
- Casio : FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriquée)

Dans tous ces cas, la calculatrice doit être validée par une vignette autocollante émise par la COOP étudiante ZONE.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Résultats

- Les résultats des travaux ou les rétroactions seront transmis en cours de session.

## Matériel didactique

---

### Matériel obligatoire

Vous n'avez pas à vous procurer un livre pour suivre ce cours. Les documents sont disponibles gratuitement sous format pdf sur le site internet du cours. Les lectures obligatoires se trouvent sous l'onglet *Lecture* de chaque module.

Toutes les lectures obligatoires sont associées à l'examen final.

Des lectures optionnelles sont également proposées, mais ne sont pas associées à l'examen final.

### Site web de cours

Le site web du cours est situé sur la plate-forme de cours disponible à l'adresse suivante : <https://www.portaildescours.ulaval.ca>.

Le matériel didactique disponible sur le site web du cours comprend :

- les notes de cours (en format pdf)
- les références (liens web et références)

### Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

Logiciels		Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	<a href="http://www.adobe.com">www.adobe.com</a>	Gratuit
Machine virtuelle	Java	<a href="http://www.java.com">www.java.com</a>	Gratuit
Lecteur Flash	Macromedia Shockwave Player	<a href="http://www.adobe.com">www.adobe.com</a>	Gratuit

## Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- [Bases de données de la discipline](#) ↗
- [Nouveautés](#) ↗
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Trucs et astuces
- Etc.

Pour réaliser vos travaux de session, vous êtes invités à utiliser les ressources de la [bibliothèque de l'Université Laval](#) ↗ . En plus de nombreux livres portant sur le tourisme, vous trouverez moult informations sur la [géographie](#) ↗ ainsi que de nombreuses [bases de données](#) ↗ contenant des revues scientifiques. Pour des revues en tourisme, je vous invite à consulter la base de données *Hospitality & tourism complete*.

## Qu'est-ce qu'un article scientifique ?

La réalisation de vos travaux requiert de consulter et de citer des articles scientifiques.

Voici quelques outils pour vous aider à reconnaître, repérer et utiliser ces écrits scientifiques.

La [présentation de Joë Bouchard](#), ↗ bibliothécaire-conseil en géographie sur les outils disponibles à la bibliothèque. Cette présentation a eu lieu dans le cours GGR-1004 : Initiation aux sciences géographiques.

Le tutoriel [Diapason](#) ↗ pour distinguer les différents types d'articles.

Pour les étudiants ayant déjà des connaissances de base dans la recherche d'articles scientifiques, vous pouvez vous référer directement [à la page de recherche d'articles sur le site de la bibliothèque](#) ↗ . Tous les articles n'y sont pas répertoriés, mais il s'agit d'une excellente première étape pour entamer votre recherche.

## Médiagraphie et annexes

---

### Médiagraphie

Vous trouverez une médiagraphie spécifique pour chacun des modules. De plus, sur cette page, vous trouverez des sites internet qui vous permettront d'accéder à des bases de données contenant des articles scientifiques ou des documents professionnels.

### Annexes

Voici d'autres sources, accessibles par le portail de la bibliothèque, qui peuvent vous être utiles dans vos recherches :

[Google Scholar](#) ↗

Ce **moteur de recherche** vous permettra de trouver des articles scientifiques ou professionnels. Vous n'avez pas besoin d'être branchés à la [Bibliothèque de l'Université Laval](#) afin d'utiliser ce moteur de recherche.

### [Portail de la géographie](#)

Pour la réalisation de vos travaux, vous êtes invités à visiter le **portail** de la géographie de la [Bibliothèque de l'Université Laval](#). Vous y trouverez moult informations pertinentes sur la géographie.

### [Cairn](#)

Cette base de données, en français, contient des **périodiques européens en sciences humaines et sociales**. Sans être spécialisée en tourisme, vous y trouverez néanmoins des articles sur le marketing et l'aménagement en tourisme. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

### [Eureka](#)

Cette base de données contient des **revues ou des journaux professionnels**. Vous y trouverez de nombreux articles de quotidien en français. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

### [Leisure Tourism Database](#)

Cette base de données contient des revues de recherche portant notamment sur le **tourisme et le loisir**. Vous trouverez dans cette base de données les principales revues scientifiques de langue anglaise. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

### [ScienceDirect](#)

Cette base de données contient des revues de recherche portant notamment sur la **consommation, dont plusieurs portent sur le tourisme et le loisir**. Vous trouverez dans cette base de données les principales revues scientifiques de langue anglaise. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

### [Taylor & Francis online](#)

Cette base de données contient des revues de recherche portant notamment sur le **tourisme**. Vous trouverez dans cette base de données les principales revues scientifiques de langue anglaise. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

### [Citez vos sources](#)

Pour vos **références et citations**, je vous invite à consulter cette page électronique de la Bibliothèque de l'Université Laval. Vous pouvez adopter ou vous inspirer du style de l'APA ou de l'MLA. Prière de présenter vos références de façon uniforme, et ce, tant dans le texte que dans la section "Références" de vos travaux.